

FONDATION DE LA COMMUNION NOTRE-DAME DE L'ALLIANCE

SOMMAIRE

Ch. I – LE TEMPS DE L'ÉPREUVE p. 2

Première épreuve
Tension dans le couple
Ma conversion
La séparation et le divorce
Soutiens dans l'épreuve
Un profond enracinement spirituel

Ch. II : REDÉCOUVERTE DU SACREMENT DU MARIAGE.....p.10

D'abord, consolider ma foi
Une double rencontre providentielle

Ch. III – LA COMMUNION NOTRE-DAME DE L'ALLIANCE.....p.14

La fondation de la communion Notre-Dame de l'Alliance
Premiers pas de la communion Notre-Dame de l'Alliance
Croissance de la communion Notre-Dame de l'Alliance
Les documents de la communion Notre-Dame de l'Alliance

Ch. IV – LA RECONNAISSANCE DE NULLITÉ DE MON MARIAGE.....p.20

Une question d'abord accessoire pour moi
Une question qui devient personnelle
Mon désir : faire la vérité
Ma démarche auprès de l'Officialité
Le jugement de l'Officialité
Mon retrait de la communion Notre-Dame de l'Alliance

Ch. I : LE TEMPS DE L'ÉPREUVE

Étudiant à Brest en 1969, j'y ai rencontré une jeune fille sympathique dont je suis tombé amoureux. Nous avons appris à nous connaître, et avons formé le projet de nous marier. Ayant reçu tous deux une éducation chrétienne, nous désirions nous aimer fidèlement et fonder une famille chrétienne. Nous nous sommes engagés l'un envers l'autre en 1970 et, comme il y avait de grosses tensions dans sa famille, nous nous sommes mariés cette même année : j'avais 22 ans, et elle 19.

En 1972 nous avons eu la joie d'accueillir notre premier enfant : Tangi (orthographe bretonne de Tanguy). Tout s'est très bien passé, et cet enfant éveillé a été notre petit prince : il nous a fait le cadeau de la paternité et de la maternité.

L'année suivante j'ai été nommé professeur de Lettres classiques dans un collège public à Quintin (Côtes- d'Armor), et nous avons fait le choix que mon épouse ne travaille pas tant que les enfants seraient petits. En outre, arrivant dans une nouvelle commune, nous avons abandonné la pratique religieuse : dans les lendemains de mai 68, nous nous posions beaucoup de questions, et avons décidé de prendre du recul.

Bientôt nous avons désiré un deuxième enfant et, après un échec, la naissance s'est annoncée pour l'été 1976.

Première épreuve

Malheureusement l'accouchement s'est mal passé. Comme la grossesse s'était déroulée sans problème, le gynécologue n'avait pas jugé utile de faire une radiographie. En outre il n'était pas présent à l'accouchement. Or l'enfant était fort, et ne descendait pas bien dans le col utérin. Il aurait fallu une césarienne, mais c'était trop tard. Alors la sage-femme a demandé à l'auxiliaire de puériculture d'appuyer fortement sur le ventre maternel pour forcer le passage du bébé, et c'est à ce moment que l'accident s'est produit.

Ayant déjà vécu une naissance, nous nous sommes rendu compte tout de suite que quelque chose n'était pas normal, car l'enfant geignait beaucoup. Puis il s'est calmé. Le séjour en clinique s'est bien déroulé, et nous sommes rentrés à la maison avec ce petit que nous avons appelé Gurvan.

Cependant, forts de l'expérience vécue avec l'aîné, dont nous avons suivi le développement jour après jour, nous constatons de petites anomalies dans le comportement du cadet, et, devant celles-ci, sa mère commençait à s'angoisser.

Vers un mois et demi est apparu un nystagmus, symptôme d'une souffrance cérébrale, si bien que le médecin a prescrit une hospitalisation pour examens approfondis. Celle-ci a eu lieu à Saint-Brieuc, à 20 kms de chez nous. Pendant 15 jours, tandis que je gardais Tangi et reprenais mon travail, sa maman est restée avec Gurvan à l'hôpital, car elle le nourrissait.

Ce fut terriblement angoissant pour elle. Dans ce service ne se trouvaient que des bébés ayant de graves problèmes. Dans le box voisin un enfant hydrocéphale n'était pas beau à voir. Mais surtout l'attente du diagnostic était insupportable. Le médecin a prescrit les examens pour déterminer s'il y avait eu un problème caché pendant la grossesse (rubéole, toxoplasmose...). Les résultats ont mis du temps à arriver, et se sont avérés négatifs. L'explication retenue fut donc celle d'un traumatisme à l'accouchement. Mais quelle était la gravité des séquelles ? L'électroencéphalogramme montrait une perturbation qui, par la suite a été bien localisée, mais dont nous ignorions alors la portée.

Gurvan et sa mère sont rentrés à la maison, et nous avons essayé d'avoir plus d'informations par notre médecin. Celui-ci a commis alors une énorme maladresse ; il a dit à ma femme : « ton fils sera IMC (infirme moteur cérébral) ; si c'est possible tu le garderas à la maison ; sinon il faudra le mettre dans un centre spécialisé comme le centre Pommidou. » Quelle parole réconfortante ! En outre elle s'est avérée fautive par la suite, car bien exagérée !

Nous avons décidé de faire suivre Gurvan par le service de neurologie infantile de l'hôpital de Rennes. Le médecin lui a donné un traitement, et a décidé de revoir régulièrement notre fils pour surveiller comment tout cela allait évoluer.

Comme nous n'étions pas satisfaits par la médecine, nous sommes allés plusieurs fois voir des guérisseurs. L'une d'entre elle a « magnétisé » Gurvan, et nous a envoyés voir un rebouteux car il avait une épaule démise. Après ces séances, nous avons l'impression que notre fils allait mieux, mais cela ne durait pas.

Aujourd'hui je ne referais pas la même bêtise, car j'ai appris que les guérisseurs ne tiennent pas leur pouvoir d'une quelconque puissance naturelle (le soi-disant magnétisme, qui existe, mais très faiblement), ni de Dieu, qui peut guérir – on le voit dans les rassemblements charismatiques -, mais qui ne répond pas aux demandes effectuées par des rites magiques. Les guérisseurs tiennent leur pouvoir de forces occultes qui viennent d'esprits mauvais ; c'est pourquoi il y a toujours des dommages collatéraux. D'ailleurs j'ai appris bien plus tard qu'une guérisseuse que nous avons vue avait semé la zizanie dans sa propre famille ; et, curieusement, il s'est passé la même chose dans la nôtre un peu plus tard... (1)

Pendant un an nous nous sommes focalisés sur les problèmes de Gurvan, mais avons peu à peu été rassurés, car il évoluait bien mieux que ne l'avait laissé craindre notre médecin. Il a marché seul à 14 mois, et s'est mis à parler normalement. Restait son problème cérébral, et, du fait de celui-ci, un léger handicap physique et intellectuel.

J'ajouterai seulement une chose : face au handicap, j'ai eu la grâce de ne pas m'angoisser, ni me révolter. Dès le départ j'ai aimé cet enfant, et ensuite j'ai fait de mon mieux pour l'accompagner dans son développement et lui permettre de réaliser au mieux ce dont il était capable. Je crois que tous les parents confrontés au handicap peuvent puiser dans leur amour de père et de mère la capacité de faire de même, et ceux qui se tournent vers Dieu dans cette épreuve reçoivent de lui la force nécessaire pour cela jour après jour.

(1) Sur cette question non négligeable, que j'ai approfondie depuis, cf. Lettre de Mgr J.-P. Cattenoz, *Vivez en enfants de Lumière*, Il est Vivant n°276 et site internet Charismata, onglet occultisme ; Père Georges Morand (exorciste), *Guide Totus de l'occultisme*, Sarment éd. du Jubilé 2004, pages 99 à 106 ; Thierry Fourchaud, *Spiritisme, Astrologie, Guérisseur, Paranormal... qu'en penser ?* Collection la Bonne Nouvelle, pages 76 à 99 (avec de nombreux témoignages) ; et tous les livres d'exorcistes...

Je reconnais aussi que la mère de Gurvan, par delà son angoisse, a fait tout ce qu'elle a pu pour bien s'occuper de lui.

Tension dans le couple

Début 1978, comme Gurvan évoluait positivement, il aurait fallu que notre couple se reconstruise, car nous avons vécu en parallèle ces derniers mois. Or cela ne s'est pas fait. Au contraire, j'ai senti que mon épouse s'éloignait insensiblement ; elle a commencé à sortir, à chercher son épanouissement personnel, à vivre une amitié avec un homme marié, tandis qu'elle ne voyait plus chez moi que le négatif.

Du coup, ne me sentant plus aimé, j'ai commencé à mal le vivre et à mal réagir, passant par des phases d'abattement ou d'énervement. Le dialogue entre nous devenait de plus en plus difficile. Quand nous parlions d'amour, elle le réduisait au sentiment – « cela ne se commande pas », disait-elle -, et elle se récriait lorsque j'insistais sur le rôle de la volonté, dans le prolongement de l'engagement que nous avons pris sept ans plus tôt. Si je défendais mon point de vue, elle me reprochait de me croire seul détenteur de la vérité.

Le fossé s'est creusé de plus en plus entre nous. Un soir, après une dispute, j'ai repris un psaume et crié ma détresse vers le Seigneur, puis j'ai demandé son pardon à mon épouse et lui ai dit mon désir de conversion. Mais elle m'a accueilli très froidement, et c'est là que j'ai pris la mesure de la cassure entre nous : la confiance, sans laquelle il n'y a pas d'amour possible, était atteinte...

Ma conversion

Les grandes vacances approchaient. J'ai alors cherché un lieu spirituel pour aller y faire le point. Depuis un an j'avais amorcé un retour vers l'Église grâce à un parcours de formation théologique de la paroisse, auquel j'avais été invité. La crise de mon foyer me paraissait si grave que j'éprouvais le besoin d'aller me recueillir dans une abbaye. La plus proche se trouvait à une cinquantaine de kilomètres dans le Morbihan : j'ai donc demandé de pouvoir passer une semaine, début juillet, chez les cisterciens de Timadeuc.

Lorsque je suis arrivé pour la première fois à l'abbaye, j'ai été touché par la qualité de l'accueil. Les portiers étaient frère Marc, au regard malicieux, toujours souriant ; et Frère Samuel, solide comme un bûcheron, dont la sérénité était apaisante. L'hôtelier, frère Irénée, un ancien officier dont l'énergie était tempérée par son humilité, m'a conduit à l'hôtellerie, et à ma chambre au confort rudimentaire.

J'ai commencé à participer aux offices, et, sensible à la musique, j'ai été séduit par la beauté de la liturgie. Dans ma chambre, j'ai lu un petit livre du Père Jean-Claude Sagne, op : *Tes péchés ont été pardonnés* (Chalet 1977), qui m'a beaucoup interpellé. Grâce à lui, j'ai commencé à prendre conscience de mes péchés, qui m'avaient rendu en partie responsable de la tension dans notre couple : orgueil, coupure d'avec Dieu, manque d'amour, fermeture sur moi-même. Jusque là je n'avais pas pu ou pas voulu les reconnaître. Plus on s'éloigne de Dieu, et plus on est aveugle sur son péché. A l'inverse, plus on se rapproche de Dieu, plus on voit son péché dans sa lumière à la fois si miséricordieuse et si incisive. (C'est pour cela que ce sont les plus grands saints qui ont le plus conscience d'être pécheurs !)

J'ai rencontré le Père Fabien, alors maître des novices, petit homme au regard lumineux et pénétrant, qui m'a accueilli comme un père. Je lui ai fait part de ce que je vivais dans mon couple ; je lui ai dit aussi ma découverte de la miséricorde de Dieu, et la prise de conscience de mes péchés. Il m'a donné le pardon de Dieu – que je n'avais pas reçu depuis plusieurs années –, et ce pardon m'a donné la paix du cœur.

J'ai alors commencé à éprouver ce qu'affirme le P. J.-C. Sagne dans cette phrase que j'ai relevée: « Dans la certitude d'être aimés de Dieu, tels que nous sommes, aujourd'hui, et dans la certitude de l'aimer, la paix que nous recevons est joie. Dieu est le Dieu du présent : tels il nous trouve, tels il nous prend. Notre passé ne nous appartient plus, il est le domaine de la miséricorde de Dieu. La joie que la foi nous donne, cette joie qui est fruit de l'Esprit Saint, est la joie d'être pardonné. »

J'ai alors écrit à mon épouse pour lui demander de me pardonner mon manque d'amour, et pour lui dire qu'avec la grâce de Dieu je désirais devenir « un homme nouveau », comme dit saint Paul (Col 3,10), et essayer de l'aimer « comme Jésus nous a aimés, jusqu'à la croix. »

Malheureusement, dans le même temps, elle avait pris sa décision : constatant qu'elle ne m'aimait plus, que la tension dans le couple était très forte, que les différences entre nous étaient si grandes et les évolutions si différentes, elle était décidée à se séparer de moi.

À mon retour, nous n'étions donc pas du tout sur la même longueur d'onde ; ce qui l'intéressait c'était de préparer les enfants – âgés de 6 et 2 ans – à notre séparation, et de savoir comment nous allions vivre en attendant celle-ci.

Le Père Fabien m'avait invité à entrer dans un chemin d'humilité – il m'avait conseillé de lire *l'humilité de Dieu* de François Varillon –, et à prendre ma croix à la suite de Jésus. J'espérais une réconciliation avec mon épouse, mais, devant sa détermination, je pressentais que ce ne serait pas pour tout de suite. Néanmoins, connaissant la Parole de Dieu et la loi de l'Église, j'ai choisi de vivre le pardon et la fidélité en comptant sur la grâce de Dieu.

Nous avons passé les grandes vacances chacun de notre côté. Quand nous étions ensemble, la tension était extrême, et un mot de travers provoquait des éclats chez mon épouse. Son choix l'avait plongée dans une grande nervosité. Quant à moi, enraciné dans la prière, j'étais profondément en paix, même si j'étais psychologiquement démoli.

En fait, j'avais besoin non seulement du pardon du Seigneur pour mes péchés, mais aussi d'une guérison intérieure de mes blessures psychoaffectives. Dans sa miséricorde, le Seigneur m'a accordé encore une immense grâce durant cet été.

Au retour de mon premier séjour à l'abbaye, j'ai contacté un couple voisin qui avait découvert le Renouveau charismatique. Avec quelques personnes, nous avons décidé de lancer un groupe de prière sur la paroisse. En outre ces amis m'ont prêté le livre du Père Michael Scanlan : *La guérison intérieure* (Pneumatique 1975). En le lisant, j'ai été très interpellé par le passage où il affirme qu'un des principaux obstacles à la guérison, c'est le refus de pardonner. Or, depuis mon adolescence, j'en voulais énormément à mon père de ne pas m'avoir apporté tout ce qu'un garçon est en droit d'attendre de son père ; cette rancune m'avait endurci le cœur et m'avait rendu malheureux. Le Seigneur m'invitait à pardonner à mon père pour tout ce qu'il ne m'avait pas donné, à lui remettre sa dette (cf. Mt 18,23-35).

Fin août je suis retourné à l'abbaye de Timadeuc, et ai effectué ma démarche de pardon dans le sacrement de réconciliation avec frère Fabien. J'ai vécu alors une grâce puissante: c'était comme si mon cœur de pierre avait explosé, et j'ai été envahi d'une joie, d'une lumière extraordinaires. Dieu a permis que se réalise pour moi cette prophétie d'Ézéchiel : « *Je réparerai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés ; de toutes vos souillures, de toutes vos idoles, je vous purifierai. Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai en vous mon esprit, je ferai que vous marchiez selon mes lois, que vous gardiez mes préceptes et leur soyez fidèles* » (Ez 36,25-27). En fait le Seigneur m'a accordé une forte effusion de l'Esprit, dont le retentissement a été considérable dans mon affectivité, et dont les effets ont été importants et durables dans ma vie.

Tout d'abord j'ai pu renouer une relation nouvelle avec mon père, dans la mesure où il s'y ouvrait lui-même. (2) Ensuite j'ai reçu la paix et la force de l'Esprit Saint pour vivre la séparation qui s'annonçait. Et enfin toute ma vie spirituelle en a été renouvelée et approfondie, je vais y revenir.

La séparation et le divorce

La rentrée était arrivée. Nos choix respectifs étaient inconciliables, et nous vivions dans un climat de rupture. Un ami prêtre, qui avait été témoin de notre engagement, est venu nous voir, espérant favoriser une reprise du dialogue. Déconcerté, il n'a pu que constater la froide détermination de mon épouse, et son refus d'envisager un nouveau départ. Il m'a conseillé alors, si les choses en restaient là, une séparation au moins provisoire : « Vous risqueriez autrement de vous faire trop de mal, et d'imposer aux enfants une tension qui les marquerait. »

Nous sommes allés voir une psychologue pour lui demander conseil par rapport aux enfants en cas de séparation. Elle nous a dit que si nous continuions à les aimer sans chercher à les récupérer chacun de notre bord, et donc sans nous critiquer mutuellement devant eux, ils sentiraient qu'ils étaient toujours autant aimés et réagiraient bien. Je dois dire que cela ne s'est pas passé de façon aussi idyllique, et que notre aîné surtout en a souffert !

Il a donc fallu que je me résolve à la séparation, espérant qu'elle ne serait que temporaire. J'ai décidé de laisser à mon épouse, pour que les enfants aient le moins possible de problèmes, la maison que nous louions, notre voiture, et pratiquement tous les meubles. J'ai trouvé un logement idéalement placé, pas loin de ce qui avait été « chez nous », à proximité de mon collège et du centre ville, et tout près de l'école de Tangi.

Certes j'étais angoissé à la perspective d'être séparé de mes enfants si jeunes. D'autant plus qu'à cette période Gurvan faisait de plus en plus d'absences, et que l'examen de son fond d'œil n'était pas bon : on pouvait craindre une tumeur cérébrale. Mais Dieu m'a rassuré. Un jour que je regardais avec tendresse une photo de mon fils âgé de 18 mois, sur laquelle il avait un air canaille et un beau sourire, le Père m'a fait comprendre que Lui l'aimait aussi, infiniment plus que moi, et qu'il protégerait mes enfants. Je lui ai fait confiance ; cela m'a donné la paix, et je n'ai pas été déçu par le Seigneur !

(2) Dans *Comment réussir sa paternité* j'ai montré les conséquences désastreuses de l'absence des pères, et ai expliqué longuement comment on peut arriver au pardon vis-à-vis du père défaillant.

J'ai pu dès lors voir nos garçons toutes les semaines, mais lorsque leur mère venait les amener, elle était soit froide, soit agressive. Les questions éducatives sont restées depuis un point de discorde entre nous, et elles provoquent encore des disputes 36 ans après, à propos de l'attitude à adopter vis-à-vis de notre fils handicapé !

Quant à moi j'essayais d'encaisser et de ne pas jeter d'huile sur le feu. J'unissais mes souffrances à celles de Jésus, et, après un temps de tempête intérieure, il me redonnait la paix.

Peu après mon déménagement, un jour mon épouse m'a dit brutalement qu'elle voulait le divorce. Je me suis dit que l'essentiel était le choix que j'avais fait devant Dieu ; que le jugement civil n'atteindrait pas l'essentiel ; que, si je refusais, la relation se dégraderait encore plus. C'est pourquoi, à regret, j'ai accepté, et notre divorce a été prononcé six mois plus tard en 1979. Grâce à l'orientation que j'avais prise, et à la présence de l'Esprit Saint, j'ai vécu ce moment paisiblement, alors que je sentais mon épouse beaucoup plus perturbée. Je me retrouvais donc seul à 31 ans. Mais contrairement à ce que j'espérais, ce divorce n'a malheureusement amélioré en rien notre relation !

Soutiens dans l'épreuve

Lorsque j'ai annoncé notre séparation à mes parents, – qui habitaient à 150 kms dans le Finistère – ma mère m'a écrit : « La nouvelle que tu viens de nous apprendre nous bouleverse tous ! (...) Que pouvons-nous faire pour toi et pour les petits ? Je pense que tu nous feras confiance et que tu viendras plus souvent, aussi souvent que tu voudras, et avec les enfants. »

Mes parents, ayant eu six enfants, avaient une grande maison, et j'en ai profité. Lorsque mes garçons étaient en vacances, je les emmenais dans ma famille où ma mère nous a toujours bien accueillis (elle faisait des crêpes délicieuses !). En outre ma sœur aînée habitait à 500 m de chez mes parents, avec son mari et leurs trois enfants qui ont à peu près le même âge que les miens. Ainsi les cousins étaient heureux de se retrouver et de passer de bons moments ensemble.

Mon épouse et moi avions quelques amis. Aucun ne m'a soutenu ; mais je m'en suis fait de nouveaux grâce au groupe de prière du Renouveau charismatique. Parmi eux je veux rendre hommage à Andrée, qui habitait à 100 m de chez moi. Fille d'un lieutenant-colonel, elle vivait dans une grosse maison bourgeoise, mais avec une simplicité monacale. D'ailleurs un de ses cousins était bénédictin. En 1940, son fiancé avait été tué à la guerre, et elle avait choisi de lui rester fidèle. Elle ne s'était donc pas mariée, et trouvait un sens à sa vie dans la prière et dans le service des autres. Elle n'a pas eu de mal à comprendre le choix de fidélité que je faisais ainsi que mon intérêt pour l'abbaye de Timadeuc, et je pouvais lui ouvrir mon cœur. Elle me proposait aussi des livres à lire pour nourrir la faim de Dieu qui m'habitait. Elle me prêtait de temps en temps sa vieille 2CV. Mais un jour je n'ai pas pensé à rajouter d'huile dans le moteur ; résultat : une bielle coulée ; j'en ai été quitte pour payer la réparation...

J'ai eu à cœur aussi de m'insérer dans la communauté paroissiale. J'ai continué à participer aux réunions de formation théologique (enseignements et partages), et j'ai même écrit de petits articles sur l'Eucharistie pour le bulletin paroissial. J'ai aussi proposé mes services pour l'animation du chant à la messe, ce que j'ai continué ensuite pendant trente ans. Le fait que je sois séparé, puis divorcé, ne semble pas avoir posé de problème : je n'ai jamais

eu la moindre réaction négative à ce propos. Par ailleurs, n'étant pas remarié, je n'avais aucun souci pour communier.

Un profond enracinement spirituel

Après la séparation, j'ai donc reçu divers soutiens ; mais ils n'auraient pas suffi si je n'avais pas été porté par Dieu, tellement l'épreuve du divorce est crucifiante. L'expérience si forte de la miséricorde de Dieu faite à Timadeuc a été pour moi comme la découverte d'un trésor, et j'ai fait comme l'homme de la parabole : « *Le royaume des Cieux est comparable à un trésor caché dans un champ ; l'homme qui l'a découvert le cache de nouveau. Dans sa joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et il achète ce champ.* » (Mt 13,44)

Ce trésor de l'amour miséricordieux, je l'ai découvert dans l'épreuve comme un don gratuit de Dieu. Ensuite j'ai renoncé à certaines activités humaines (même au foot, car des rassemblements chrétiens avaient lieu le dimanche !) pour consacrer toute mon énergie à l'explorer et à me l'approprier. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement,* » dit Jésus (Mt 22,37). De même qu'un amoureux aspire à toujours mieux connaître celle qu'il aime, de même j'avais soif de mieux connaître mon Père miséricordieux, Jésus mon Sauveur, et l'Esprit Saint consolateur.

L'amour du Seigneur s'exprime d'abord dans *la prière*. Ayant découvert celle-ci grâce aux moines de Timadeuc, rentré chez moi je continuais à prier en communion avec eux, reprenant les mêmes offices (au moins laudes et vêpres) et les mêmes mélodies psalmiques. C'est une merveilleuse école de prière, car les psaumes nous permettent d'exprimer toutes les formes de prière : la repentance, la détresse, la supplication, l'action de grâce, la louange... J'en ai appris beaucoup par cœur, ainsi que quelques hymnes pour tous les temps liturgiques, si bien que, où que je me trouve, même si je n'ai pas de livre, je peux les utiliser pour prier.

Les offices sont complétés par la Parole de Dieu et l'intercession.

Quel stimulant de savoir que l'on prie en union avec toute l'Église, et avec une communauté en particulier ! Au bout de 3 ans j'ai opté pour Prière du temps présent, et y suis resté fidèle depuis.

Au début j'étais peu attiré par la prière mariale. Je préférais les chants de la communauté de l'Emmanuel, que j'écoutais grâce aux cassettes, et j'en ai appris beaucoup. Nous les chantions dans le groupe de prière où j'exerçais le service du chant.

Mais j'aimais surtout retrouver le Seigneur dans *l'Eucharistie* à laquelle je m'efforçais de participer quotidiennement. Je venais y unir ma souffrance à celle de Jésus, prier pour ma famille, et puiser la force pour continuer à vivre le pardon et la fidélité.

Le soir, au lieu de regarder la télé, je lisais *la Parole de Dieu* ou des livres de spiritualité. Grâce à l'effusion de l'Esprit reçue à Timadeuc, la Parole devenait vivante pour moi, en particulier les épîtres de mon saint patron, qui parlaient du renouvellement du vieil homme et de l'avènement de l'homme nouveau. Certains passages, comme dans l'épître aux Romains, étaient ardues, mais j'ai acheté le Nouveau Testament de la TOB, et, grâce aux notes, parfois plus développées que le texte lui-même, j'accédais à une meilleure intelligence de celui-ci.

Mais c'est surtout l'Esprit Saint qui m'éclairait grâce au don d'intelligence. J'apprenais des versets, et parfois des passages entiers qui me parlaient, et ainsi, par sa Parole, Jésus venait demeurer en moi (cf. Jn 14,23), et petit à petit me renouvelait.

Mon amie Andrée me passait des *livres de grands auteurs* : Ste Catherine de Sienne, R. Guardini, le P. Y. Congar, le P. J. Daniélou, le P. M.-D. Molinié, ... Je copiais les passages qui m'interpellaient pour mieux me les approprier. J'ai acheté aussi le Livre des jours, et ai découvert ainsi toute la richesse des écrits des Pères de l'Église, des saints et du Magistère.

Pendant les vacances scolaires, quand je n'avais pas mes enfants, j'allais me ressourcer à Timadeuc. Je me retrempais dans la si belle prière des moines, et poursuivais mes lectures. C'est ainsi que j'ai redécouvert les bases de notre foi.

Certains week-ends je participais à des rencontres organisées par le Renouveau charismatique. Après l'enracinement dans la tradition, j'étais heureux d'y vivre une prière joyeuse, vivante, enrichie par les charismes divers.

L'été 1979 j'ai participé à un premier grand rassemblement charismatique ; c'était à Lourdes. J'ai été très réconforté par les Paroles qui y étaient données (par exemple So 3,14-20), et impressionné par le Père Tardif qui avait un charisme de guérison : j'ai entendu et vu des personnes qui avaient été guéries par son intercession. Oui, Jésus est bien vivant et agissant aujourd'hui comme il y a 2000 ans !

Ensuite j'ai pu vivre aussi une session à Paray-le-Monial. Là, ce qui m'a touché, outre la beauté des chants et la qualité des exhortations, c'est la force des prophéties : à travers elles Dieu me parlait et me confortait dans l'orientation que j'avais prise à sa suite. J'y ai découvert aussi la spiritualité du Cœur de Jésus. La miséricorde du Seigneur, à jamais je la chanterai !

Ch. II : REDÉCOUVERTE DU SACREMENT DU MARIAGE

Dans le premier chapitre, j'ai évoqué le début de mes épreuves, depuis la naissance de Gurvan en 1976 jusqu'à mon divorce en 1979. Je vais maintenant évoquer les trois années suivantes, qui m'ont conduit à redécouvrir le sens du sacrement du mariage, et la manière dont les séparés et divorcés peuvent y trouver un sens pour vivre leur épreuve.

D'abord, consolider ma foi

En 1978, j'ai choisi la fidélité parce que toute mon éducation chrétienne m'avait convaincu que tels étaient le commandement de Dieu et l'enseignement de l'Église. Mais je n'avais jamais réfléchi au sens profond du sacrement du mariage.

En outre, dans un premier temps, j'avais surtout besoin de redécouvrir les bases de ma foi, pour y puiser la force de surmonter les débuts de l'épreuve. Quand ma barque dérivait vers les rochers, Jésus était avec moi, mais « il dormait », c'est-à-dire que je n'en étais pas conscient. Au moment du naufrage, j'ai crié vers lui, et il a remis ma barque à flot ; le Saint-Esprit a soufflé fort dans les voiles, et m'a permis de reprendre le bon cap. J'ai découvert avec émerveillement la puissance de la grâce dans ma vie. Mais il a fallu que le vieil homme soit bien secoué pour qu'il consente à se convertir !

J'ai donc choisi la fidélité. Mais celle que je considérais encore comme mon épouse, même après le divorce, n'était plus du tout dans la même optique. En témoigne l'anecdote suivante. Peu après notre divorce, j'ai rencontré une amie commune, et lui ai fait part de mon espérance d'une réconciliation. Cette amie l'a dit à mon épouse, qui m'a aussitôt écrit une déclaration de non amour. Elle ne « regrettait pas du tout son choix » ; elle ne « m'aimait plus et ne pouvait envisager de vivre avec moi » ; elle reconnaissait « être souvent froide et agressive » parce que « je refusais de comprendre que l'affectif ça ne se commandait pas, et que la foi n'avait rien à voir là-dedans »...

J'ai mis quelques jours à me remettre de cette lettre. En effet elle a retenti sur une blessure très profonde dont je n'étais pas encore conscient. Et le tentateur se sert d'instruments comme celui-là pour nous atteindre et nous déstabiliser. Je n'avais pas encore appris comment reconnaître ses attaques, ni comment les parer efficacement.

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas changé de cap, et la vie s'est organisée différemment. Je prenais les enfants tous les mercredis, ce qui me permettait de profiter des dimanches pour me ressourcer spirituellement. À l'époque, le Renouveau charismatique était très vivant et organisait de nombreuses rencontres en Bretagne.

Pendant les vacances scolaires, j'emmenais mes garçons dans ma famille où ils étaient heureux de retrouver leurs cousins du même âge. Gurvan aimait beaucoup aller voir les bêtes à la ferme, et il était ravi car un paysan sympathique l'autorisait à mettre les trayons aux vaches pour la traite. Nous faisons aussi des excursions dans le Finistère qui, comme chacun sait, est une région splendide !

En 1980, mon épouse a déménagé sur Saint-Brieuc pour faire des études d'infirmière. Les enfants ont été scolarisés dans une école primaire ouverte, où Gurvan a pu suivre toute la scolarité maternelle et primaire.

Comme je n'avais pas de voiture, une amie enseignante me prêtait la sienne pour que je puisse aller chercher et ramener mes enfants. Mais le plus simple était que je demande ma mutation; je l'ai fait et ai été nommé l'année suivante au collège Le Braz à Saint-Brieuc.

La Providence m'a permis de trouver sans difficulté un logement. Pendant un séjour à Timadeuc j'ai été interpellé par ce verset du psaume 68 (67) : « À l'isolé Dieu procure une maison » (v.7). Je n'avais donc pas à m'inquiéter. De fait, au groupe de prière de Saint-Brieuc que j'avais rejoint, j'ai fait part de mon prochain déménagement, et une personne m'a dit : « Ça tombe bien : ma propriétaire a un appartement au centre ville qu'elle n'arrive pas à louer. » C'était à 500 m de mon collège, dans une rue calme. L'affaire a été conclue et je suis venu y vivre pendant quelques années.

À cette époque, le groupe de prière était nombreux et très vivant. J'y ai trouvé ma place, et y ai connu des membres qui sont devenus de vrais amis. Notamment Jean-Luc et Solange, parents de quatre filles, qui m'ont demandé en 1983 d'être le parrain de l'une d'entre elles ; Roland et Armelle, parents de cinq enfants, alors engagés dans la pastorale familiale (Roland sera ordonné diacre en 1987) ; Xavier et Radegonde, que je rejoindrai en 1992 à la communauté Réjouis-toi.

J'y ai rencontré aussi sœur Hélène, qui était passionnée par la théologie du Corps mystique du Christ, et qui m'y a sensibilisé. Elle déplorait que tout un courant dans l'Église ne parle que du peuple de Dieu, en donnant à celui-ci une signification très humaine, quasi démocratique. (J'ai d'ailleurs participé à cette époque à des messes où des prêtres, dénonçant leur propre « pouvoir », faisaient lire la prière eucharistique par des laïcs !)

L'été 1981 avait lieu le congrès eucharistique international à Lourdes. J'ai beaucoup apprécié le document théologique de base : « Jésus Christ, pain rompu pour un monde nouveau », et ai profité de mes séjours à Timadeuc pour approfondir ma réflexion et ma découverte en profondeur de l'Eucharistie. J'y ai lu des ouvrages des pères Martelet et Durwell, et de nombreux articles, copiant les passages qui m'intéressaient au point de constituer un gros dossier sur ce mystère central de notre foi, qui m'émerveillait.

L'année suivante, comme je devais animer une rencontre sur le baptême, j'ai également effectué un gros travail sur ce sacrement fondamental qui nous fait vivre. J'étais alors prêt à aller plus loin, et, deux ans après mon divorce, à réfléchir au sens du sacrement du mariage.

Une double rencontre providentielle

L'été 1981, j'ai effectué un premier séjour à Timadeuc en juillet. J'y ai rencontré le Père Guillaume. Membre de cette communauté, il avait été un temps ermite, et était alors aumônier du prieuré de cisterciennes « la Paix Dieu » dans le Gard. Après une opération, il se reposait à l'abbaye. C'était un homme profondément spirituel, à la formation théologique et psychologique solide, très à l'écoute de son interlocuteur, avec une grande bienveillance. Je lui ai exposé ma situation, et lui ai fait part de mon choix de fidélité. Il me comprenait d'autant mieux qu'il accompagnait une femme qui avait choisi la même orientation.

Je lui ai dit que je n'avais trouvé aucun groupe pour m'accompagner dans ce choix, et que je le déplorais. En effet, il existait bien le mouvement Renaissance pour les femmes séparées ou divorcées, mais il n'y avait pas de mouvement pour les hommes. Le Père Guillaume a entendu ma demande, mais ne m'a rien dit dans un premier temps.

Je l'ai revu fin août, et cela a été pour lui un signe. Il m'a reparlé de cette femme qu'il connaissait depuis 1968, Anne-Marie, et m'a invité à prendre contact avec elle. En même temps il lui écrivait d'une manière qui s'est avérée prophétique : « J'ai rencontré à l'abbaye un jeune professeur de lettres, divorcé. Je pense qu'une rencontre avec vous pourrait être non seulement utile, mais je crois de plus en plus qu'elle est sollicitation du Seigneur lui-même. »

J'ai donc écrit à Anne-Marie, me présentant brièvement, et lui proposant que nous nous rencontrions. Elle aussi a été inspirée par le Saint-Esprit, car elle m'a répondu ceci : « Que notre amitié soit offerte au Seigneur, par Marie et Joseph, pour la glorification de la sainteté du mariage chrétien. Soyons, par notre fidélité, des témoins de la fidélité de Dieu. »

Nous nous sommes rencontrés le 7 novembre 1981. Anne-Marie paraissait jeune encore, malgré ses cinquante ans. Le chignon qui retenait ses longs cheveux bruns était un peu suranné, mais ses yeux sombres et rieurs la rendaient avenante. Elle parlait d'une voix grave et chaleureuse qui mettait à l'aise ses interlocuteurs. Aînée de six enfants, elle avait développé un caractère ferme et maternel qui la prédisposait à exercer une maternité spirituelle.

Elle m'a raconté son histoire. À 22 ans elle a épousé François qui en avait 29.

Sa première épreuve a été de ne pas pouvoir avoir d'enfant à cause de la stérilité de son mari. Du coup elle s'est beaucoup investie dans son travail d'infirmière à l'hôpital de Rennes. Quand je l'ai connue, elle y était surveillante en pneumologie.

Son mari, lui, avait une petite entreprise ; mais en fait ils menaient des vies parallèles.

En 1975 – elle avait 44 ans – Anne-Marie a découvert que son mari avait une liaison. Il est parti vivre quelques mois avec sa maîtresse, est revenu, puis est reparti définitivement.

Anne-Marie était effondrée : tout s'écroulait pour elle. Au pied de la Croix, elle a vécu sa passion avec Marie, priant inlassablement le chapelet, sa « bouée de sauvetage ».

Heureusement elle connaissait le Père Guillaume. Celui-ci l'a aidée à comprendre que, par-delà la séparation, l'unité de son couple demeurait, de par la grâce du sacrement du mariage. Il l'a conduite sur le chemin du pardon, à François, et même à la maîtresse de son mari. Il l'a éduquée à vivre son épreuve avec foi et patience, dans l'espérance d'une réconciliation avec son mari. Il l'a enfin exhortée à devenir témoin par sa fidélité, et à aider celles et ceux qui vivent la même épreuve. (3)

Anne-Marie avait invité deux bons amis, sœur et frère d'épreuve, avec qui elle priait régulièrement le chapelet : Alberte et Gabriel (4). Eux aussi se sont présentés, et nous avons longuement partagé. Moi dont l'épreuve était plus récente, et qui n'en étais pas au même point qu'eux, j'ai été impressionné par leur foi dans le sacrement du mariage, et par la profonde communion spirituelle qui les unissait.

Anne-Marie faisait partie de Renaissance, mais n'en était pas satisfaite. Elle a exprimé son désir de trouver une fraternité de séparés et divorcés qui vivent le pardon et la fidélité à leur conjoint en prenant appui sur le sacrement de leur mariage.

(3) Son témoignage plus développé est paru dans mon livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance*, éd. Nouvelle Cité 1990, p. 93 à 102. (4) Gabriel a donné son témoignage dans le livre du P. Alain BANDELIER, *Séparés, divorcés à cœur ouvert*, éd. Lethielleux Parole et Silence 2010 p. 93 à 97.

Après cette rencontre bénie par le Seigneur, une fois par mois en 1982 nous nous sommes réunis chez Anne-Marie. Ces rencontres étaient vécues dans un climat de prière en communion avec l'Église (eucharistie, office, chapelet), d'amour fraternel chaste et profond, et d'ouverture à des femmes et des hommes qui vivaient la même épreuve, et qui étaient heureux de partager avec nous.

Nous réfléchissions beaucoup à notre situation de séparé ou divorcé en regard de la Parole de Dieu et de l'enseignement de l'Église, au sens du sacrement de mariage, au pardon. Ce n'était pas facile, car nous trouvions alors très peu de textes pour nous aider (5). Par chance fin 1981 est parue l'exhortation apostolique de saint Jean-Paul II *Familiaris consortio* sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, texte le plus riche qu'un Pape ait jamais écrit sur ce thème, et qui garde toute sa valeur aujourd'hui.

Cela m'a stimulé, et j'ai commencé une réflexion sur le sacrement de mariage à partir d'Ép. 5,21-33. J'ai achevé cette méditation l'été 1983 (sur mon site à l'onglet MARIAGE).

Au début de la même année, Anne-Marie et moi, que ces rencontres avaient liés d'une profonde amitié spirituelle, avons senti un appel du Seigneur à nous engager davantage au service de nos frères et sœurs séparés et divorcés. Nous y avons été encouragés par le Père Guillaume. Sous quelle forme ? Peu après nous avons accueilli une femme séparée de son mari, avec laquelle nous avons eu un partage en profondeur. Nous avons compris alors que la première chose à faire était d'accueillir les séparés et divorcés avec miséricorde, de les écouter, de répondre à leurs questions et, dans le respect de leur liberté, de les appeler à vivre leur épreuve avec Jésus, dans le pardon et la fidélité à leur conjoint.

Le 15 avril nous nous sommes présentés comme des pauvres devant le Seigneur et, dans la prière, nous lui avons demandé sa lumière. Il a confirmé ce qui précède par sa Parole en Mt 14,3-12 : le martyre de Jean-Baptiste. Celui-ci a été tué parce qu'il avait dénoncé l'adultère d'Hérode avec Hérodiade, la femme de son frère. Notre vocation était de préparer les chemins du Seigneur dans le cœur des séparés et divorcés en témoignant de la sainteté du mariage dans notre situation ; et ce jusqu'au martyre, c'est-à-dire sans craindre l'incompréhension, ni même l'opposition, dans le monde... et même dans l'Église. Nous avons dit oui et nous sommes engagés devant Dieu à être témoins de la sainteté et de la valeur rédemptrice du mariage chrétien pour les séparés et divorcés.

Nous avons fait notre premier véritable accueil, celui de Danielle, le 5 juin. Puis en juillet nous avons participé à une retraite au Foyer de charité de Tressaint ; nous y avons rencontré Christiane, de Belgique, et Madeleine, une Normande, qui désiraient trouver une fraternité de divorcés, et qui sont passées nous voir ensuite. Puis ce furent Danièle, une parisienne qui avait rencontré Christiane à Ars, et Monique de Reims.

Nous racontions tous ces événements au Père Guillaume. Il nous a répondu ceci : « Ce m'est une grande joie que vos rencontres avec les nouvelles sœurs se passent dans une profonde joie et un puissant réconfort. Je suis particulièrement heureux pour ces femmes et je les prends dans ma prière. Oui, combien je me réjouis que vous puissiez de mieux en mieux remplir ce si beau ministère de l'accueil, de l'affection et de la lumière. »

(5) J'en ai regroupé quelques uns plus tard dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, p. 179 à 213. Ce livre est le premier qui ait été écrit pour les séparés et divorcés non remariés, et reste l'un des seuls.

Ch. III – LA COMMUNION NOTRE-DAME DE L’ALLIANCE

La fondation de la communion Notre-Dame de l’Alliance.

Au chapitre II, j’ai raconté comment j’ai rencontré le père Guillaume, et ensuite Anne-Marie Le Marquer en 1981 ; puis comment nous avons eu des rencontres régulières de séparés et divorcés en 1982.

En 1983, Anne-Marie et moi avons senti un appel à nous engager davantage dans la pastorale des séparés et divorcés non remariés. Nous avons commencé à accueillir des personnes qui recherchaient un soutien spirituel fort, et avons organisé quelques rencontres informelles avec les personnes intéressées.

Comme il n’existait pas alors en France de groupement spirituel correspondant à ce que nous désirions, sous l’inspiration du Saint-Esprit, et avec le discernement du Père Guillaume, nous avons décidé d’en fonder un. Dans la prière, le premier dimanche de l’avent, nous avons reçu l’inspiration de le confier à Notre-Dame de l’Alliance

Le jour de Noël 83, dans l’adoration, Anne-Marie a eu la certitude intérieure que la Vierge Marie allait s’occuper elle-même de l’œuvre naissante, et que nous n’avions qu’à nous laisser conduire. Cela nous a établis dans la paix et l’action de grâce. C’est de ce jour béni que nous datons la naissance de ce nouveau groupement spirituel.

Lorsque nous nous sommes retrouvés en janvier 1984, nous avons élaboré ce texte :
« Nous avons connu la douloureuse épreuve de la séparation ou du divorce ; mais au cœur de cette épreuve, nous avons rencontré le Seigneur. Il nous a invités à le suivre, et nous appelle à continuer la route ensemble. C’est lui qui donne sens à ce que nous vivons :

- Il nous *console* en nous manifestant son amour ;
- Il nous *guérit* en nous enveloppant de sa miséricorde ;
- Il nous *sauve* en donnant un sens à notre épreuve. (Cf. Lm 2,11-13)

« Il nous fait comprendre, dans la *foi*, que la rupture de notre couple n’est qu’apparente ; qu’en lui, très profondément, l’unité avec notre conjoint demeure, qu’il en est le garant à travers la grâce du sacrement du mariage, et que, si nous y sommes *fidèles*, un jour, par lui et en lui, nous verrons cette unité pleinement réalisée. C’est pourquoi il nous invite à vivre dans notre cœur la *réconciliation* avec notre conjoint, et à *aimer celui-ci jusqu’au bout*, comme lui Jésus a aimé l’Église jusqu’au bout.

- « Pour continuer notre chemin avec Jésus, nous avons besoin :
- d’un profond *enracinement spirituel* ;
 - d’un *soutien fraternel* solide ;
 - de *rencontres* où nous puissions prier et partager.

« L’enracinement spirituel, chacun le vit dans la prière et les sacrements.

Le soutien fraternel, nous pouvons le trouver auprès de foyers chrétiens, dans les communautés d’Église que nous fréquentons, particulièrement dans les communautés nouvelles.

Les rencontres, « Notre-Dame de l’Alliance » les propose sous deux formes :

- Un *accueil* (surtout pour un premier contact), pendant un week-end par exemple, à Cesson-Sévigné, dans une maison baptisée Aïn-Karim, dont c’est la vocation.
- Une série de *rencontres spirituelles* (dont une retraite) échelonnées sur l’année.

« Que la Vierge Marie, comblée de grâces, soit notre modèle et notre soutien sur ce chemin de foi, d'amour et de fidélité ! »

Nous avons adressé ce texte au père Guillaume, au père Fabien (moine de Timadeuc) et au père Van den Borgh (père du foyer de charité de Tressaint, dans les Côtes-d'Armor)

Le premier nous a répondu : « J'ai beaucoup aimé le projet. Il est simple, sans prétention. Il fournit l'occasion de se rencontrer, de s'écouter... Et les choses prendront corps en marchant. » Le père Fabien nous a dit la même chose.

Et le père van der Borgh : « Je suis sûr que le Seigneur a de grands désirs sur vous. Il est important que cela se fasse par des réalisations petites, humbles, pauvres et progressives. Je ne doute pas que pour tous les frères et sœurs blessés dans leur amour humain, cela sera d'un grand profit spirituel et humain. »

Nous avons été émerveillés par la concordance de ces trois réponses et y avons vu un puissant encouragement.

Peu après, nous avons rencontré le père Emmanuel Tanguy de Rennes, ancien professeur de théologie au grand séminaire, et conseiller spirituel des équipes Notre-Dame. Il s'est montré très accueillant, et a accepté d'être notre conseiller théologique pour que soit garantie la justesse doctrinale de tous nos futurs documents. Par la suite il a été confirmé dans ce rôle par Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes, et alors président de la Commission familiale de l'épiscopat.

Premiers pas de la communion Notre-Dame de l'Alliance

Pourquoi « communion » ? Nous avons écarté les termes d'association – trop administratif -, de mouvement – trop vague -, de fraternité – trop précis pour le droit canonique -, de communauté – plutôt réservé à la vie communautaire -. Le terme de communion, soulignait le père Guillaume, « est intensément théologique, et il souligne bien le désir profond des membres de garder cette communion avec leur conjoint malgré la séparation, en même temps que l'unité construite entre vous par l'Esprit. »

En outre, le mot *communio* est employé dans l'eucharistie. Dans ce sacrement, les séparés et divorcés confirment leur unité avec leur conjoint dans le Christ, et se trouvent unis les uns aux autres dans le Corps mystique de Jésus. De là découlent leur amour fraternel et leur solidarité sur le dur chemin où ils sont engagés. D'ailleurs le mot *communio* vient non pas du radical *union* (« commune union », comme disent certains en faisant un pléonasme !), mais du radical *munus*, charge. Être en *communio*, c'est porter ensemble le fardeau les uns des autres, fardeau rendu léger par le Christ (cf. Mt 11,28-30).

Pour commencer à vivre cette communion, à porter ensemble notre fardeau, nous avons vécu notre première recollection à Pâques 1984, à l'abbaye de Timadeuc. Nous étions six femmes et deux hommes (cinq Bretons, deux Français et une Belge)

Le père Guillaume nous avait conseillé : « Il faut être profondément à l'écoute de chaque personne. Que chacune se sente pleinement reconnue pour que la marche se fasse dans la plus grande unité. Plutôt que de partir d'un enseignement doctrinal, démarrez avec votre expérience, et rejoignez à travers celle-ci la force de vérité existentielle dont témoigne l'enseignement du Nouveau Testament et de l'Église. »

C'est ce que nous avons vécu.

Notre rencontre a été baignée par la prière des moines, si belle en ce jour de Pâques. Nous étions six femmes et deux hommes. Les échanges nous ont permis de faire

connaissance, et de partager comment nous essayions de vivre notre épreuve avec Jésus.

J'ai remis aux participants le texte de « la passion des séparés, divorcés », que j'avais écrit peu auparavant durant une retraite au foyer de charité de Tressaint.

Cette rencontre nous a procuré paix et joie : il est réconfortant de se sentir accueilli et compris ; et le Seigneur donne sa grâce en abondance à ceux qui cherchent vraiment à faire sa volonté, même dans les douloureuses circonstances de la séparation et du divorce.

Comme nous ne nous sentions pas prêts à organiser nous-mêmes une retraite l'été suivant, nous avons participé ensemble à une retraite au foyer de charité de Tressaint. Nous y étions huit au cœur du peuple de Dieu en fête, et ce temps fut source de grâce pour chacun. J'ai pu y donner un petit témoignage sur le pardon, ce qui a incité certaines personnes à prendre contact avec nous.

Par la suite, nous avons conservé l'habitude de vivre notre retraite annuelle dans un foyer de charité.

Après celle de 1984, Anne-Marie et moi sommes allés rendre visite au père Guillaume. Avec lui nous avons eu de longs temps de partage pour évoquer les merveilles de Dieu dont nous avons été témoins, et pour préciser nos orientations.

Alors que Danièle Bourgeois, fondatrice de Solitude Myriam au Canada, propose à ses membres une consécration, nous avons estimé que, pour les séparés et divorcés, cette consécration doit prendre la forme du renouvellement du oui au conjoint.

Comme les membres de la communion étaient dispersés géographiquement, il nous a paru indispensable de créer un bulletin mensuel. Nous l'avons nommé « l'anneau de Feu » : « l'anneau » en référence à notre alliance conjugale, et au lien qui unit les membres de la communion ; « de feu » en référence au feu du Saint-Esprit, qui purifie et renouvelle notre amour pour notre conjoint, et crée la communion fraternelle entre les membres.

J'ai poursuivi aussi ma réflexion sur le sacrement de mariage, et achevé la méditation « *Vivre le sacrement de l'Alliance* », qui, revue par le père Tanguy, nous a permis d'asseoir notre spiritualité sur de solides bases théologiques.

Croissance de la communion

Toutes les bases étant posées, petit à petit la communion a grandi.

Lorsque quelqu'un nous contactait, Anne-Marie et moi l'accueillions chez elle à Aïn-Karim. Nous étions très respectueux de chaque personne, l'accueillant là où elle en était de son cheminement, l'écoutant avec le maximum d'empathie, et lui expliquant ce que nous vivions au sein de la communion. Comme nous avons nous-mêmes connu la séparation et le divorce, le courant passait bien entre la personne accueillie et nous ; et comme nous avons trouvé un sens à notre épreuve, cela lui donnait une espérance et lui ouvrait un chemin de pardon et de fidélité avec des frères et sœurs.

Nous avons décidé d'organiser trois recollections par an, et pour les prochaines, avons retenu les thèmes de la maternité, de la paternité et de l'Esprit Saint.

Pour faire connaître la communion, nous avons multiplié les rencontres avec les responsables de la pastorale familiale, avec des prêtres et des évêques. Nous avons eu un premier contact le 25 août 1984 avec Monseigneur Jullien, Archevêque de Rennes, que j'avais connu personnellement quelques années auparavant. Il nous a bien accueillis : « Je suis très

heureux d'être tenu au courant de ce qui peut devenir, la grâce aidant, un lieu important pour le salut du mariage bien menacé aujourd'hui. » Et un an plus tard il ajoutait : « Votre effort de vie et de réflexion à tous dans le groupe est important, je crois, pour l'Église. Veillez à ce qu'il grandisse selon la loi du Royaume, humblement, dans la foi et l'espérance. »

Ce qui a le plus fait connaître la communion, ce sont les rencontres interpersonnelles, et aussi les articles parus dans les journaux et magazines. Le premier fut mon témoignage dans La Croix le 2 octobre 1984 ; puis celui de la communion dans La Vie du 14 mars 1985 ; en 1986 dans France catholique, Bonne Nouvelle (Belgique), les Annales d'Issoudun, Communio (nov.-déc.), La Croix ; en 1987 dans La Croix, Panorama, Vermeil, Tychique, etc.

Tous ces articles ont été importants pour deux raisons. La première a été explicitée par Mgr Jullien dans une de ses lettres : « La question que pose votre vie retentit ainsi dans la conscience et le cœur du Peuple de Dieu. Je ne peux que m'en réjouir : la gloire et la croix du mystère de l'Alliance dans le mariage ne peuvent pas être seulement dites en paroles, mais doivent être signifiées dans la vie du Peuple de Dieu et à la face des hommes, non pas comme une provocation ostentatoire, mais comme un signe humble. »

La seconde raison est que, suite à ces articles, des personnes nous contactaient d'un peu partout. C'est pourquoi, dès qu'un petit noyau se formait, nous lançons un groupe dans certaines régions, et allions y animer les recollections, même pour quatre ou cinq personnes. Les premières régions qui ont démarré dès 1985 ont été Paris, Rhône-Alpes et la Belgique.

En ce qui concerne la Belgique, c'est Christiane, rencontrée l'été 1983 à Tressaint, et présente à la première recollection à Timadeuc, qui a été la cheville ouvrière. Elle a pris contact avec le Père Oury, au foyer de charité de Spa, et nous sommes allés le rencontrer à la Toussaint. Il nous a accueillis chaleureusement, et nous a proposé d'accueillir et d'accompagner la communion en Belgique. Cela nous a permis de commencer les recollections dès février 1985, et, en 1986, la retraite d'été de la communion s'est déroulée dans son foyer.

Nous avons vécu notre première retraite autonome en juillet 1985 à Timadeuc. Nous étions quinze adultes, douze femmes et trois hommes, de Bretagne, Vendée, Paris et Belgique. Nous étions accompagnés par le père E. Tanguy de Rennes.

Nous avons retenu comme thème de notre retraite *le pardon*. Pour les séparés et divorcés, c'est le plus difficile, mais aussi le plus nécessaire : seul l'amour rend heureux, et le seul moyen d'aimer par delà la rupture, c'est le pardon. Au début de son épreuve, Anne-Marie, encouragée par le père Guillaume, a supplié le Seigneur de lui accorder cette grâce de pardonner à son mari, et surtout à celle qui a brisé son couple. (6) Moi-même j'ai eu la grâce de prendre cette orientation dès le départ – ce qui ne veut pas dire que cela a été facile ! -. (7) Nous avons donc eu à cœur d'aider nos frères et sœurs à avancer sur ce chemin du pardon.

Le père Tanguy en a indiqué la source : le mystère pascal ; il en a montré la fécondité pour le Christ, et en a tiré les applications concrètes pour nous. Ensuite j'en ai montré toutes les implications, et ai mis en lumière les différents obstacles sur le chemin du pardon : nos idées fausses sur le pardon, nos blessures affectives, et les résistances de notre être pécheur. Enfin nous nous sommes placés sous le regard miséricordieux de Jésus (Jn 8,1-11) pour comprendre comment passer du plan de la justice à celui de la miséricorde ; et j'ai indiqué quelques moyens pour que nous puissions progresser sur le chemin du pardon.

(6) Cf. *Séparés, divorcés, une possible espérance*, p.99.

(7) Cf. ch. I.

Le cœur ainsi renouvelé par ces enseignements et par la grâce du pardon, à la fin de la retraite nous avons pu, pour la première fois, renouveler ensemble notre oui à notre conjoint, grâce à un petit rituel tout simple élaboré avec le père Tanguy. Ce fut un moment intense et émouvant, plusieurs en ont témoigné :

« Nous avons vécu là quelque chose d'inoubliable. L'une de nos sœurs a parlé d'un acte conscient, mature. J'ajoute : c'est un oui prononcé cette fois en vérité. » (Jean)

« J'ai l'impression que c'est la première fois que je dis oui consciemment. Mon mari n'a jamais été si présent : je l'accueille tel qu'il est, et non avec mon projet. » (Brigitte)

« La paix m'a inondée à la suite du oui que je renouvelais en vérité pour la première fois. C'est avec une très grande émotion que j'ai redit ce oui, ayant devant les yeux une photo de notre mariage ; avec une très grande foi aussi, car ce oui, je le redisais seule, et de plus à un conjoint infidèle ; mais avec la certitude du rejaillissement profond de la grâce du mariage en moi, et en Claude aussi, j'en suis sûre. Ce oui, je le redis maintenant chaque jour encore plus lucidement, dans l'espérance qu'un jour nous nous retrouverons en Dieu pour l'éternité, dans un bonheur et un amour qui ne finiront jamais. » (Bernadette)

Les membres de la communion renouvellent également le oui à leur conjoint le jour anniversaire de leur mariage, et ce jour-là tous les membres, prévenus par l'Anneau de Feu, prient pour leur frère ou leur sœur.

La communion a grandi d'année en année. Un indice : le nombre de participants à la retraite annuelle. Nous étions

- en 1986 à Spa (thème : l'Alliance), 35 adultes et 17 enfants ;
- en 1987 à Poissy (l'Eucharistie), 46 adultes et 17 enfants ;
- en 1988 à Rennes (l'Esprit Saint), 55 adultes et 25 enfants ;
- en 1989 à Poissy (l'Église), 62 adultes et 36 enfants. (8)

Un éditeur nous a alors contactés pour que nous donnions notre témoignage dans un livre. Celui-ci, *séparés, divorcés, une possible espérance*, est paru aux éditions Nouvelle Cité en 1990. Il a été traduit au Brésil et en Pologne.

Mon mandat de modérateur à la tête de la communion Notre-Dame de l'Alliance s'est achevé fin 1989, nous verrons comment dans le chapitre suivant.

Je rends grâce à Dieu pour tout ce que j'y ai reçu pendant ces années où je lui ai consacré tout mon temps libre.

Alors que je vivais une relation difficile avec mon épouse, l'amitié chaste et forte d'Anne-Marie a été pour moi consolante et guérissante.

Nous avons vécu une belle complémentarité au service de la communion : elle en était le cœur, et moi la tête. Elle avait adhéré sans réserve à la spiritualité que lui avait fait découvrir le père Guillaume, et elle vivait une maternité spirituelle que tous les membres ont appréciée, jusqu'à sa mort prématurée en 1993. Quant à moi j'ai mis au service de cette œuvre ma plume et mes capacités organisatrices.

Les choses ne se sont pas toujours passées de façon aussi fluide que pourrait le laisser penser ce récit ; nous avons été confrontés parfois à de petits problèmes internes, à des incompréhensions, voire à des calomnies. Mais le père Guillaume a été là, jusqu'à sa mort en 1987, pour nous aider à discerner les bons choix ; et après lui d'autres conseillers spirituels de la communion ont pris le relais. Notre-Dame de l'Alliance a veillé sur nous, et nous a obtenu, au fil des années, toutes les grâces nécessaires ; elle continue de le faire aujourd'hui pour ceux qui nous ont succédé. *Misericordias Domini in aeternum cantabo !*

(8) Aujourd'hui en 2014 la communion compte environ 250 membres, présents dans quinze régions en France, et en Belgique. Cf. son site internet.

Documents de la Communion Notre-Dame de l'Alliance

La CNDA a été fondée fin 1983. Dès le départ, j'ai commencé à réaliser des documents pour bien préciser ce que nous étions appelés à vivre, et pour répondre aux questions de ceux que nous accueillions. J'ai écrit une dizaine de documents et deux livres pour la Communion Notre-Dame de l'Alliance. D'abord une petite plaquette de présentation.

Puis, pour notre première récollection à Pâques 1984, j'ai écrit la méditation : *La passion des séparés, divorcés*. Ce texte m'a vraiment été inspiré au foyer de charité de Tressaint ! C'est en unissant leur passion à celle de Jésus que les séparés ou divorcés peuvent lui trouver un sens. Ce texte se trouve intégralement dans mon premier livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance* (55 p. du livre) (site : Onglet DIVORCÉS). J'en ai repris et réécrit la première partie (9 p.) que j'ai placée dans les documents à l'onglet DIVORCÉS).

La même année, après la rencontre avec des foyers des équipes Notre-Dame, j'ai écrit *La prière es foyers*, qui a « enchanté » le P. Guillaume, notre père spirituel. J'en ai écrit plus tard le commentaire : celui-ci se trouve sur mon site à l'onglet MARIAGE (42 p.).

En 1985 j'ai écrit la méditation : *Vivre le sacrement de l'Alliance* pour expliciter comment les séparés et divorcés peuvent vivre ce mystère en prenant appui sur les trois piliers que sont les vertus théologiques, dans lesquelles s'enracinent la confiance, l'amour et la fidélité des époux. Ce document se trouve à l'onglet MARIAGE pour la partie qui concerne tous les époux (30 p.), et à l'onglet DIVORCÉS pour la partie qui concerne les séparés et divorcés, sous le titre : *Séparés, divorcés, vivre le sacrement de l'Alliance* (21 p.).

La même année nous avons commencé notre réflexion approfondie sur le pardon (c'était le thème de notre retraite, et ce fut celui des rencontres trimestrielles de l'année 85-86.) Cette réflexion a abouti à mon deuxième livre : *Séparés, divorcés, le chemin du pardon* paru en 1992 (site : Onglet DIVORCÉS). Il comporte une partie sur les causes psychologiques et spirituelles du divorce, et une partie qui développe le thème du pardon, avec toutes ses implications pour les séparés et divorcés fidèles. J'en ai repris quelques éléments dans le document : *Le pardon au conjoint* (13 p.) (site : Onglet DIVORCÉS)

Comme nous nous interrogeons sur la manière pour les séparés et divorcés de signifier leur fidélité à leur conjoint, nous avons compris que la meilleure manière était de renouveler chaque année le OUI prononcé le jour du mariage. En 1987 j'ai donc rédigé le document fondamental de la CNDA : *Le renouvellement du OUI au conjoint séparé ou divorcé* (36 p.), qui se trouve sur mon site à l'onglet DIVORCÉS.

Au fil des années nous avons le souci de trouver notre place dans l'Église. En 1988, après une enquête auprès de 60 membres de la CNDA, j'ai rédigé *Les séparés et divorcés non remariés dans l'Église*, document qui se trouve dans la troisième partie du livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance* (44 p. du livre).

La même année un éditeur nous a demandé notre témoignage. *Séparés, divorcés, une possible espérance* est paru aux éditions Nouvelle Cité en 1990. Premier livre écrit par des séparés et divorcés fidèles à leur conjoint, il a été très bien accueilli. Il se trouve sur mon site à l'onglet DIVORCÉS.

Ch. IV – LA RECONNAISSANCE DE NULLITÉ DE MON MARIAGE

Lorsque l'on s'engage dans la pastorale des séparés, divorcés, un jour ou l'autre on est confronté à la question de la validité du mariage. Ce fut mon cas, d'abord d'une façon accessoire ; puis, ma réflexion s'approfondissant, d'une manière plus sérieuse ; et enfin, à partir de 1987, d'une façon personnelle.

Une question d'abord accessoire pour moi

Après ma rencontre avec Anne-Marie fin 1981, nous avons eu tous les mois des rencontres avec d'autres séparés et divorcés, pendant lesquelles nous réfléchissions au sens à donner à notre épreuve, et à toutes les questions liées à la séparation et au divorce.

Un jour, je ne me rappelle plus en quelle circonstance, s'est posée la question de la validité du mariage, et de la reconnaissance éventuelle de sa nullité. Comme nous ne connaissions rien à ce sujet, j'ai écrit, en 1983, à un prêtre de mon diocèse, avocat à l'Officialité, pour lui demander quelques explications.

Il m'a répondu gentiment. Nous avons ainsi appris qu'on ne parle pas d'*annulation* du mariage, car, si un mariage chrétien a été validement contracté, il n'est pas au pouvoir de l'Église de l'annuler. On parle de *reconnaissance de nullité* : si le mariage n'a pas été validement contracté, l'Église, sur des critères précis, et après un examen minutieux, peut constater qu'en fait, contrairement aux apparences, il n'y a pas eu mariage. Le prêtre contacté me citait trois cas, qui s'avèrent être parmi les plus fréquents :

- Le manque de l'usage suffisant de la raison ;
- un grave défaut de discernement sur les droits et les devoirs matrimoniaux, qui sont à donner et recevoir mutuellement ;
- Les raisons de nature psychique empêchant d'assumer les obligations essentielles du mariage.

Il ajoutait qu'il existe d'autres motifs, précisés par le code de droit canonique.

Ce langage juridique nous a un peu déroutés, et, à cette époque, nous n'avons pas jugé utile d'approfondir cette question. Nous donnions la priorité à la réflexion sur la manière de vivre chrétiennement la séparation, et sur le sens du sacrement pour les séparés et divorcés.

Au fil des accueils, la question de la validité du mariage s'est reposée.

À Rennes, nous avions un frère qui avait de graves problèmes psychiques. Nous l'avons invité à se renseigner sur la validité de son mariage, et il a pris contact avec un prêtre.

La situation inverse s'est présentée aussi : nous avions une sœur normande, très ancrée dans la spiritualité de la communion Notre-Dame de l'Alliance, dont le mari avait demandé une reconnaissance de nullité de leur mariage.

Je ne me souviens pas de l'issue de ces deux « affaires », mais elles montrent que ce n'est pas facile d'entreprendre une démarche de reconnaissance de nullité de son mariage pour diverses raisons, et que l'on peut même s'accrocher à la conviction qu'il est valide alors qu'il ne l'est pas forcément. Par souci de la vérité qui libère, il faut alors essayer de comprendre le pourquoi de ces réactions de refus.

Quoi qu'il en soit, le seul moyen de savoir si son mariage est valide, c'est de demander le discernement de l'Église.

Une question qui devient personnelle

Lorsque j'ai connu la séparation en 1978, spontanément j'ai choisi la fidélité. En effet, lorsque nous nous étions mariés en 1970, mon épouse et moi étions catholiques pratiquants, désireux de vivre un mariage chrétien pour toute notre vie. En outre nous avons eu deux enfants. L'idée que notre mariage puisse ne pas être valide ne m'est pas venue à l'esprit, et même après notre séparation, puis notre divorce, j'ai continué à considérer comme mon épouse celle qui m'avait dit oui en 1970.

C'était encore le cas en 1987 ; mais à cette époque, je commençais à me poser des questions. En effet, sur un plan très personnel, mon épouse avait une attitude de rejet total, si bien que je vivais la démarche de renouvellement du oui au conjoint dans une foi nue. Je désirais être confirmé dans cette démarche par un signe, comme la confirmation éventuelle de la validité de mon mariage par l'Église.

En outre, en réfléchissant au sacrement du mariage, je prenais désormais en compte une réalité essentielle : pour qu'un mariage soit valide, il ne suffit pas, comme je le pensais, que l'on ait désiré le vivre chrétiennement comme l'Église le demande. Il faut aussi que le couple ait une consistance humaine suffisante pour qu'il soit capable de vivre l'engagement du mariage, et ainsi être signe de l'Alliance entre le Christ et l'Église. S'il n'y a pas de véritable couple, il ne peut pas non plus y avoir de sacrement !

Tout le problème est de déterminer à partir de quel moment un couple est capable de vivre l'engagement du mariage. Car les difficultés rencontrées ne sont pas en soi une raison suffisante pour décréter qu'un mariage n'est pas valide. À cette époque, Saint Jean-Paul II le rappelait aux membres du tribunal de la Rote :

« Pour le canoniste, le principe doit rester clair que seule l'*incapacité*, et non la *difficulté* à donner le consentement et à réaliser une vraie communauté de vie et d'amour, rend nul le mariage.

« L'échec de l'union conjugale, par ailleurs, n'est jamais en soi une preuve pour démontrer cette incapacité des contractants : ceux-ci peuvent avoir négligé les moyens aussi bien naturels que surnaturels qui sont à leur disposition, ou en avoir mal usé, ou bien ne pas avoir accepté les limites inévitables et les pesanteurs de la vie conjugale, que ce soit par des blocages de nature inconsciente, ou par des pathologies légères qui n'entament pas la liberté humaine dans son essence, ou que ce soit enfin à cause de déficiences d'ordre moral.

« On ne peut faire l'hypothèse d'une véritable incapacité qu'en présence d'une forme sérieuse d'anomalie qui, de quelque façon qu'on la définisse, doit entamer de manière substantielle les capacités de comprendre et/ou de vouloir de celui qui contracte. » (9)

Quand je repensais à la vie commune avec mon épouse, je constatais que nous avions certes « négligé les moyens aussi bien naturels que surnaturels » qui étaient à notre disposition : nous n'avions pas eu recours aux conseillers conjugaux, et avons délaissé la pratique religieuse. Mais, en fait, nous n'étions même pas conscients de la profondeur de nos blessures et des obstacles à notre communion. Ceux-ci étaient-ils de nature à provoquer une *incapacité* à réaliser une véritable communauté de vie et d'amour ?

(9) Saint Jean-Paul II, discours au tribunal de la Rote, in Documentation catholique n° 1936 du 15 mars 1987.

Je me posais d'autant plus de questions que j'avais pu me procurer un document de l'AFCCC (Association française des centres de consultation conjugale) intitulé : *Essais de typologie à partir de cent histoires de couple reçus en consultation conjugale*. (Document à tirage limité paru en février 1983.) Il ressort de cette étude que, si beaucoup de ceux qui recourent aux conseillers conjugaux, même après une séparation, réussissent à repartir sur des bases renouvelées et améliorées, certains n'y arrivent pas. En particulier les couples fusionnels. Pourquoi ?

Il arrive que certains, lorsqu'ils étaient enfants, parfois même dès le sein maternel, ont souffert de graves carences affectives. Lorsqu'ils rencontrent quelqu'un et commencent une relation amoureuse, souvent ils vont vers une personne qui se trouve dans la même situation, ce qui facilite les premiers contacts. Mais en fait, inconsciemment, ils attendent du conjoint qu'il vienne combler leur énorme besoin affectif en remplaçant en quelque sorte la mère défaillante, et ils sont incapables de vivre l'amour oblatif qui permet une vraie communion.

Cette demande d'affection massive adressée à un conjoint qui, lui-même, ne peut y répondre qu'en fonction de ses propres blessures, entraîne la formation d'un couple fusionnel. Pour lutter contre les angoisses dépressives liées au sentiment d'abandon, les époux cherchent en quelque sorte à se fondre l'un dans l'autre, à tout faire ensemble, à gommer les différences, à éviter toute faille.

Au début ils acceptent bien cette dépendance : leur amour verse un baume sur leurs blessures. Mais assez vite une déception se produit : l'amour affectif s'avère insuffisant pour combler le tonneau des Danaïdes du besoin d'être aimé. La vie commune provoque des incidents qui ravivent les blessures. Par exemple un des conjoints se sent mal accueilli dans sa belle-famille, a l'impression que ses beaux-frères et belles-sœurs sont préférés...

Le conjoint avec lequel on vit quotidiennement ressemble de moins en moins à l'idéal qu'on a épousé. Jouer le rôle de victime devient humiliant, et l'on veut être reconnu pour ce qu'on est. Ou, à l'inverse, remplir le rôle de sauveur est usant quand on n'en voit pas les fruits, par exemple avec un conjoint dépressif ou alcoolique...

Lorsque la rupture d'un tel couple se produit, il est tout-à-fait légitime de se poser la question de la validité de ce mariage en raison de l'immaturation grave des deux conjoints.

Le document de l'AFCCC évoque encore d'autres couples qu'il appelle dépendants asymétriques. Dans ceux-ci, l'un des conjoints porte de graves blessures, mais l'autre pas. Le premier a une attitude victimaire, et l'autre joue le rôle du sauveur. Si la rupture survient, on peut se poser la question de la validité de ce mariage en raison de l'incapacité du premier à assumer les obligations essentielles du mariage.

Toutes ces analyses me faisaient m'interroger, car je trouvais dans l'histoire de mon couple des éléments communs avec ceux évoqués dans ce document. Mais, dans notre cas, les blessures étaient-elles si profondes que notre engagement n'avait pas été valide ? Ou s'agissait-il seulement de difficultés dues au fait que nous n'avions pas utilisé tous les moyens humains et spirituels pour les surmonter ?

Mon désir : faire la vérité

À cette époque, je n'avais personne dans mes relations à même de m'aider à discerner. Le père Guillaume était décédé en 1987. Je parlais de mes interrogations avec Anne-Marie, mais elle n'était pas plus informée que moi sur les questions de nullité. Seul un prêtre de l'Officialité pourrait m'aider à voir clair. J'ai donc décidé d'en contacter un.

Anne-Marie m'a encouragé en ce sens. Elle aurait pu chercher à m'en dissuader pour que je continue mon travail au service de la communion Notre-Dame de l'Alliance. Or elle ne l'a pas fait. Elle estimait que la recherche de la vérité sur la validité de mon mariage ne devait pas être entravée par des considérations extrinsèques, et qu'il était important pour moi d'être en vérité par rapport à mon mariage.

En outre elle voyait dans ma démarche un intérêt pour la communion : par souci de la vérité, on ne peut demander à des séparés ou divorcés dont le mariage n'est pas valide de choisir la fidélité en prenant appui sur la grâce du sacrement de mariage puisque celui-ci n'existe pas !

Au demeurant, en demandant le discernement de l'Église sur la validité de mon mariage, j'ai essayé de vivre ce que saint Ignace appelle la sainte indifférence. J'étais prêt à accepter la réponse de l'Officialité quelle qu'elle soit. Si mon mariage était déclaré valide, je poursuivrais l'orientation prise en 1978, et y serais conforté. Si au contraire mon mariage était déclaré nul, j'en assumerais les conséquences. Je ne pourrais plus faire partie de la communion Notre-Dame de l'Alliance, mais je resterais disponible pour servir mes frères et sœurs séparés, divorcés, dans la mesure où ils le souhaiteraient.

Certains craignent qu'une déclaration de nullité de mariage perturbe les enfants. J'ai donc décidé de parler avec mes garçons, âgés alors de 16 et 12 ans, de la démarche que j'envisageais de faire. Il s'est trouvé que, dans le même temps, sa mère avait demandé à l'aîné ce qu'était la communion Notre-Dame de l'Alliance. Il le lui a dit, et elle a rétorqué : « Tu crois que c'est la seule solution ? Moi je crois qu'on peut se tromper et refaire sa vie ! » Mon fils, après m'avoir rapporté cette réflexion, a ajouté : « Papa, ce n'est pas elle qui s'est trompée ; vu le caractère qu'elle a, c'est toi qui t'es trompé en l'épousant ! »

On dit que la vérité sort de la bouche des enfants. Dans le cas présent, cela s'est vérifié un peu plus tard. Sur le coup j'y ai vu comme un signe, et j'ai donc décidé de faire examiner la validité de mon mariage par l'Officialité.

Ma démarche auprès de l'Officialité

En 1988, j'ai contacté un prêtre avocat à l'Officialité des Côtes-d'Armor pour lui faire part des questions que je me posais, et de mon désir d'obtenir le discernement de l'Église. Il m'a incité à faire une demande de reconnaissance de nullité de mon mariage.

La première chose à faire était de rédiger un mémoire, à remettre en même temps que la demande. L'avocat m'a remis une feuille d'une page entière précisant les points à éclairer : enfance et éducation ; la rencontre ; le mariage ; les lendemains ; la rupture ; le motif de la demande (chaque point était détaillé par des questions). Il m'a expliqué que les réponses à ces questions permettraient d'éclairer les prêtres de l'Officialité sur la validité de notre consentement. En effet, seuls des critères objectifs fondés sur le moment du consentement sont pris en compte. La déclaration de nullité de mariage prend en considération une carence grave qui marque le consentement au jour du mariage, et non un échec survenu seulement après le mariage. C'est la raison pour laquelle la longueur de la vie commune, ainsi que le nombre des enfants, ne sont pas des obstacles à une telle démarche.

La rédaction du mémoire est un moment éprouvant. En effet, il faut revenir sur toute son histoire personnelle, en particulier sur ses blessures profondes et sur les difficultés, y compris les plus intimes, qui en résultent ; sur les espoirs suscités par le mariage et sur les déceptions qui ont suivi ; sur toutes les souffrances de la rupture, que certains ont essayé d'oublier, et que bien peu ont vécues en unissant leur passion à celle de Jésus ; sur les épreuves qui continuent souvent par delà le divorce, et que seul le pardon sans cesse renouvelé peut guérir... C'est douloureux, mais c'est le prix à payer pour faire la vérité.

En juin 1988 j'ai terminé mon mémoire et déposé ma demande. Comme me l'avait demandé l'avocat, j'ai joint les lettres dont je disposais, échangées avec mon épouse au moment de notre engagement mutuel et au moment de la rupture. J'ai cité comme témoins mes parents et deux prêtres qui nous avaient connus au moment de notre mariage.

Quelque temps plus tard j'ai été convoqué par les trois prêtres qui constituaient le tribunal : le juge, l'avocat et le défenseur du lien. Ayant lu mon mémoire, ils m'ont posé quelques questions complémentaires. Ils l'ont fait avec sérieux, mais avec une certaine froideur : j'aurais aimé un peu plus de chaleur humaine à un moment si éprouvant moralement !

L'Officialité a contacté mon épouse ; celle-ci est venue et a été interrogée. Elle a cité également des témoins, mais l'un d'entre eux, malgré six convocations, n'a pas voulu venir, ce qui a retardé la procédure.

Ensuite il ne me restait plus qu'à attendre le jugement. Anne-Marie et moi étions sereins, prêts tous les deux à le recevoir comme l'expression de la volonté de Dieu. Nous prions seulement pour que les prêtres soient éclairés par le Saint-Esprit, et que la vérité vienne à la lumière.

Le jugement de l'Officialité

C'est en octobre 1989 que j'ai reçu le jugement de la première instance : notre mariage avait été déclaré nul pour « incapacité à assumer les obligations essentielles du mariage pour des causes de nature psychique » (canon 1095 – 3).

Mon avocat, que j'ai rencontré peu après, m'a confirmé que nous avions des personnalités qui ne pouvaient pas s'entendre, si bien qu'ensuite le fossé n'a fait que s'élargir entre nous. Le défenseur du lien n'a pu qu'être d'accord avec ce constat, et le jugement a été rendu à l'unanimité.

Ce jugement a été confirmé en seconde instance par le tribunal d'Angers cinq semaines plus tard.

Comment ai-je réagi ? Avec un certain abattement d'abord, car c'était un constat d'échec, et j'avais l'impression d'avoir gâché vingt ans de ma vie.

Il me fallait accepter de voir la réalité en face et de reconnaître mes pauvretés, humblement, sous le regard miséricordieux de Dieu ; je savais qu'il était avec moi dans mon épreuve, surtout depuis ma conversion en 1978.

C'est cette certitude qui m'a permis aussi de voir que tout n'était pas négatif dans ce que j'avais vécu, au contraire. J'avais reçu de nombreuses grâces de guérison et de conversion durant les années précédentes, et j'avais pu trouver un engagement d'Église qui m'avait rendu heureux au service de mes frères et sœurs séparés et divorcés.

Surtout, comme ce jugement était unanime, j'ai pu accueillir cette décision comme venant de Dieu par son Église, et cela m'a donné la paix.

En outre il m'a permis de mieux comprendre les réactions de celle que je devais appeler désormais mon ex-épouse civile.

Vis-à-vis de celle-ci, désormais plus aucun lien conjugal ne me lie à elle, puisque nous sommes divorcés civilement, et qu'aux yeux de l'Église notre mariage n'a pas existé : il avait seulement une apparence de mariage.

Cependant un lien subsiste au niveau baptismal : nous sommes tous deux membres du Corps du Christ, et donc frère et sœur en Jésus. Mais pour vivre une relation fraternelle, il faut que nous soyons tous deux en communion avec Jésus, et que nous en ayons tous deux le désir.

J'ai tenté une ouverture autour de Noël, espérant que cette déclaration de nullité nous permettrait d'avoir une meilleure relation. J'ai invité les enfants et leur mère à un goûter chez moi. Celui-ci s'est passé paisiblement, mais par la suite rien n'a changé. Il faut chez les deux une conversion profonde, des pardons mutuels, et une volonté de créer des liens fraternels en Jésus pour qu'une telle relation se mette en place...

Mes enfants ont bien accueilli la décision de l'Officialité. Depuis onze ans ils avaient été témoins de notre incapacité à avoir des relations paisibles, et donc le jugement de l'Église ne les a pas surpris. Par contre ils savaient, parce que nous le leur avons souvent dit, qu'ils avaient été désirés, accueillis avec tendresse, et élevés avec tout l'amour dont nous étions capables. À cela, la reconnaissance de nullité de notre mariage ne changeait rien.

Nous restions aussi leurs parents, et, par la suite, nous avons assumé notre responsabilité de notre mieux, compte tenu de nos blessures, dans un contexte qui n'était pas facile.

Mon retrait de la communion Notre-Dame de l'Alliance

Anne-Marie s'est montrée compréhensive et a accepté cette décision me concernant. Elle savait que la communion Notre-Dame de l'Alliance ne nous appartenait pas, et que le Seigneur, avec Marie, allait la conduire dans cette période un peu difficile. Il fallait maintenant en assumer les conséquences.

Avec le père Tanguy, nous avons souhaité rencontrer Mgr Jullien. Celui-ci s'est montré compréhensif et de bon conseil.

Quand je lui ai dit que j'étais prêt à continuer à servir la communion, il m'a dit qu'il craignait que cela en perturbe certains, et qu'il valait mieux que je prenne du recul. Il était conscient que c'était une épreuve pour moi, car cela impliquait que je renonce à ce qui m'avait motivé durant ces dernières années. Il me fallait vivre une forme de kénose, et attendre que le Seigneur me montre ce qu'il attendait de moi.

Avec le recul, je me rends compte que mon départ a été une bonne chose, car j'occupais une place trop importante à la communion. Il était bon que je m'efface pour permettre à d'autres de prendre le relais.

Nous avons alors demandé à Babeth, une ancienne dans la communion, responsable de celle-ci en région parisienne, de me remplacer, et elle a accepté.

En outre, comme les quatre régions étaient mieux structurées, un conseil de la communion a été mis en place, avec tous les responsables régionaux.

Quant à moi, j'ai rendu encore quelques services pendant un trimestre (animation d'une rencontre régionale, préparation du bulletin) ; puis j'ai annoncé la nouvelle de mon départ à Pâques 1990, et ai cessé de participer à la vie de la communion.

Comme l'avait pressenti Mgr Jullien, la nouvelle de la nullité de mon mariage a perturbé certains membres de la communion. Le tentateur essayait de les déstabiliser, et de jeter le doute sur la validité de ce que j'avais accompli au service de la communion.

Anne-Marie et le père Tanguy les ont rassurés. Tout d'abord, durant toutes ces années, j'avais été sincère dans ma démarche : je m'étais considéré comme marié jusqu'à la sentence de l'Officialité. Cela m'a permis de vivre de l'intérieur la condition des séparés et divorcés. Il y a beaucoup de gens qui s'expriment sur la séparation, le divorce (et le remariage) sans les avoir vécus eux-mêmes. Certains, comme saint Jean-Paul II, le font avec une grande sagesse ; mais d'autres se laissent égarer par des partis-pris ou des raisonnements qui seraient sans doute différents s'ils avaient eux-mêmes traversé l'épreuve !

En outre tous les textes que j'ai écrits pour la communion ont été revus et corrigés par le père Tanguy. Ils sont donc sûrs théologiquement et conformes à l'enseignement de l'Église.

C'est le cas des livres *Séparés, divorcés, une possible espérance*, paru en 1990 ; et *Séparés, divorcés, le chemin du pardon*, dont j'ai terminé chez moi la rédaction, et qui est paru en 1992.

Novembre 2014

Paul SALAÜN